

# DÉMENTI OFFICIEL

## ET MISE AU POINT

*De l'Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA) de la filière café-cacao*

Abidjan, le 23 avril 2026

### DÉMENTI OFFICIEL ET MISE AU POINT DE L'OIA CAFÉ-CACAO

L'Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA) de la filière café-cacao tient à apporter un démenti formel et à faire une mise au point claire, suite aux informations erronées et aux propos mensongers relayés dans certains médias et sur les réseaux sociaux, relatifs à la gestion actuelle de la filière.

#### 1. SYNERGIE INSTITUTIONNELLE CONFIRMÉE

Contrairement aux insinuations diffusées, il n'existe aucun malentendu entre l'OIA Café-Cacao et le Conseil du Café-Cacao. Les deux institutions travaillent en parfaite synergie, dans le respect des orientations des plus hautes autorités de l'État, en vue d'assurer une gestion rigoureuse, transparente et efficace de la filière.

#### 2. LEGITIMITÉ DU PRÉSIDENT DE L'OIA

L'OIA tient également à préciser avec la plus grande clarté que Monsieur Siaka Diakité demeure pleinement et légitimement le Président de l'OIA Café-Cacao. Il exerce ses fonctions en toute responsabilité, conformément aux textes en vigueur et aux missions assignées à l'Interprofession.

#### 3. ABSENCE DE CRISE DANS LA GESTION DES VOLUMES

Par ailleurs, il convient de rétablir la vérité : il n'existe aucune crise dans la gestion des volumes de cacao, notamment en ce qui concerne les opérations d'enlèvement des stocks résiduels. Les allégations faisant état d'un dysfonctionnement ou d'une mauvaise gouvernance sont infondées et ne reposent sur aucun élément objectif.

## 4. UN DISPOSITIF RIGOUREUX ET TRANSPARENT

---

En réalité, ce qui suscite aujourd'hui certaines réactions, c'est la mise en œuvre d'un dispositif rigoureux et transparent, encadré par les autorités compétentes, visant à assainir durablement les pratiques au sein de la filière. Ce dispositif repose sur des critères clairs, connus de l'ensemble des acteurs :

### Critères d'éligibilité aux opérations d'enlèvement

- L'obligation d'un inventaire préalable des stocks ;
- La justification de la détention réelle des volumes déclarés ;
- La capacité minimale requise de 40 tonnes en magasin pour être éligible aux opérations.

## 5. DISSIMULATION DE STOCKS : LES FAITS ETABLIS

---

Il apparaît, au regard des constats effectués sur le terrain, que certaines des critiques émanent d'acteurs ayant volontairement dissimulé leurs stocks lors des opérations d'inventaire. En effet, des quantités initialement déclarées entre 2 et 17 tonnes ont, par la suite, révélé des volumes réels nettement supérieurs, atteignant parfois

**80 à 100 tonnes** retrouvées dans les magasins après déclarations initiales de 2 à 17 tonnes

Ces pratiques, contraires aux principes de transparence et d'équité, expliquent en grande partie les campagnes de désinformation observées.

## 6. APPEL A LA VIGILANCE ET AU DISCERNEMENT

---

L'OIA appelle donc l'ensemble des acteurs de la filière, ainsi que l'opinion publique, à faire preuve de discernement face à ces tentatives de manipulation, dont l'objectif est de préserver des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt collectif et de la crédibilité des réformes en cours.

## 7. PHASE FINALE DES ENLEVEMENTS ET TRANSITION VERS LA PETITE CAMPAGNE

---

Il convient également de souligner que la filière se trouve actuellement dans la phase des derniers enlèvements des stocks résiduels concernés. Cette étape marque une transition importante, permettant d'orienter pleinement les efforts vers la préparation et le bon déroulement de la petite campagne.

## 8. ENGAGEMENT DE L'OIA

---

L'OIA Café-Cacao, organisation instituée par décret, réaffirme son engagement constant à œuvrer exclusivement dans l'intérêt des producteurs, qui constituent le socle et la priorité des politiques mises en œuvre. Toutes les actions engagées visent à garantir une meilleure organisation du marché, une plus grande transparence et une valorisation durable de la production nationale.

*En conséquence, l'OIA tient à rassurer l'ensemble des parties prenantes :*  
**La filière avance, les réformes sont en marche, et elles se poursuivront avec détermination.**

---

*Fait à Abidjan, le 23 avril 2026*

**Pour l'OIA Café-Cacao**

**Doua Blonde Obed**

*Vice-Président et Porte-parole de l'OIA Café-Cacao*